

Procès-Verbal de l'assemblée générale du CHRF – Exercice 2016

L'assemblée générale du CHRF pour l'exercice de l'année 2016 s'est déroulée pour la première fois à distance, du 30 janvier au 16 février 2017. Ce mode de consultation est conforme aux statuts du Cercle, récemment modifiés par l'AG extraordinaire, tenue du 11 au 13 novembre 2016.

La convocation à l'AG est intervenue avec la circulaire n°1 entre le 9 et le 11 janvier 2017. L'envoi des modalités précises de la consultation et des documents officiels soumis au vote a eu lieu entre le 30 janvier et le 2 février 2017.

Dans ces conditions, tous les membres disposant du droit de vote ont été placés en situation de s'exprimer directement sans avoir besoin de recourir à un pouvoir. Il n'y a donc pas de notion de quorum.

Le vote par Internet s'est déroulé sur la plateforme en ligne Askabox, extrêmement facile et agréable d'emploi. Cette plateforme fiable a recueilli aussi tous les commentaires. Il n'y a pas eu d'incident technique.

Les membres n'ayant pas accès à l'Internet ont pu bénéficier d'un bulletin-formulaire de vote par correspondance, identique au formulaire en ligne, tout aussi facile d'emploi.

La liste des membres admis à voter, membres actifs, membres contributeurs et membres des comités et bureau s'élève à 86 personnes en tenant compte des appartenances multiples à ces catégories.

33 membres se sont exprimés et 53 membres se sont abstenus par absence de réponse, soit 38,4% de suffrages exprimés et 61,6% d'abstention.

L'ordre du jour était le suivant

- 1 - Rapport moral du président (document transmis avec la convocation)
- 2 - Rapport financier du trésorier (document transmis avec la convocation)
- 3 - Quitus au trésorier et aux administrateurs
- 4 - Projet de budget 2017 (document transmis avec la convocation)
- 5 - Renouvellement du poste de secrétaire
- 6 - Evolution du RI (document transmis avec la convocation)
- 7 - Appel à participation à des expositions
- 8 - Appel à contribution à la revue
9. 10. 11 - Evolution de la revue, du site et des WIKI
- 12 - Commentaires divers

RESULTATS

1. Approuvez-vous le rapport moral du président concernant les activités du CHRF en 2016 ?

Exprimés 33, dont 33 OUI.

Le rapport moral du président concernant les activités du CHRF en 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Approuvez-vous les comptes de l'exercice 2016 ?

Exprimés 33, dont 33 OUI.

Il y a deux commentaires pour mentionner la précision du bilan et la qualité de l'information donnée.

Les comptes de l'exercice 2016 sont approuvés à l'unanimité.

3. Donnez-vous quitus au trésorier et aux administrateurs pour l'exercice financier 2016 ?

Exprimés 33, dont 31 OUI et 2 abstentions, dont le trésorier qui estime ne pas pouvoir se donner quitus à lui-même, les comptes n'ayant pas été vérifiés par un contrôleur aux comptes.

Le quitus est donné au trésorier et aux administrateurs à la majorité des voix.

4. Approuvez-vous le projet de budget pour 2017 qui inclut l'affectation des résultats de 2016 ?

Exprimés 33, dont 33 OUI.

Au sujet de la reconnaissance d'intérêt général pour permettre la déduction fiscale au lieu du défraiement des bénévoles, le dispositif est connu des dirigeants et sera approfondi le moment venu (les critères sont stricts et doivent être suivis, d'où ce premier bilan suivant plan comptable et le budget prévisionnel).

Au sujet du fond de roulement pour achat de documentation (projet approuvé) : il a été mis 1000 € en acquisition pour 400 en revente. Mais si l'occasion se présente, il sera tout à fait possible de dépenser 2000, sachant que cela sera revendu ensuite (pour 1400 par exemple ce qui ne change rien à l'équilibre de ce prévisionnel).

Le projet de budget pour 2017 est approuvé à l'unanimité.

5. Reconnaissez-vous Daniel VAUVILLIER, secrétaire sortant et unique candidat, au poste de secrétaire du CHRF ?

Exprimés 33, dont 32 OUI et 1 abstention, le secrétaire qui n'a pas voté pour lui-même.

Daniel VAUVILLIER est reconduit comme secrétaire du Cercle à la majorité des voix.

6. Règlement Intérieur - Approuvez-vous la nouvelle rédaction de l'article 6 du R.I. ?

Exprimés 33, dont 33 OUI.

Concernant une demande d'éclaircissement : "La liste des membres contributeurs est établie en fin d'année A par le Bureau pour les participations citées précédemment. Elle est donc disponible valide pour l'assemblée générale de l'année A". Comment un contributeur identifié en fin d'année A peut-il participer à l'AG de l'année A, si celle-ci a lieu début d'année ? N'est-ce pas l'AG de l'année A+1, au cours de laquelle le rapport moral et le bilan financier de l'année A sont validés ? Réponse : Il n'y a pas d'erreur. La date de l'assemblée générale ne sanctionne pas forcément l'exercice annuel pour lequel elle a validité. Cas concret : en fin d'année 2016, la liste des contributeurs est établie (sur le décompte des publications 2015 et 2016) et est donc valide pour l'AG 2016 (exercice 2016) qui se tient en début 2017.

La nouvelle rédaction de l'article 6 du R.I. est approuvée à l'unanimité.

7. Appel à participation à des expositions, bourses et manifestations ferroviaires pour représenter le CHRF

Beaucoup ne sont pas intéressés, surtout parce qu'ils ne le peuvent pas, faute de temps ou d'éloignement.

Néanmoins, une vingtaine de membres se propose pour participer ponctuellement et selon région. Ces membres se répartissant globalement dans toute la France, le bureau (pourquoi pas élargi aux candidats ?) va réfléchir à la coordination de tout cela. Il n'est en effet envisageable de faire 10 caisses de revues, 10 kakémonos, ... ; ni même de faire circuler ce matériel d'expo d'un point à un autre ; dans les deux cas, le coût serait plus important que le bénéfice à en tirer ! Dans un premier temps donc, le trésorier (qui par ailleurs participe à diverses expositions) se chargera de contacter les intéressés dès que l'occasion se présentera. Une formule de représentation légère est à examiner (mise à disposition de flyers, par exemple).

Pas de vote.

8. Appel à contribution à la revue. Mise à disposition de documents au profit du CHRF.

Il y a de nombreuses réponses concernant des contributions possibles. Nous prendrons contact au fur et à mesure avec les personnes ayant répondu, en fonction des besoins. Suivez bien aussi les appels à contribution lancés dans les circulaires.

Pas de vote.

9. Commentaires et propositions sur l'évolution de la revue Rails d'Autrefois

Les commentaires sont élogieux et nous en sommes touchés. Voici la synthèse d'un premier dépouillement.

Grande tendance : chacun tire un peu la couverture vers son réseau de prédilection. Une seule option pour le Cercle, équilibrer les articles entre les réseaux, ce qui est parfois difficile, mais reste notre ligne de conduite.

Quelques réponses à des points précises :

- Reproduire d'articles anciens de la RGCF : c'est impossible, la RGCF est une entreprise commerciale. Et l'essentiel des numéros anciens est disponible sur Gallica. Sur le principe nous n'avons pas vocation à mettre à disposition les documents de façon brute, voulant apporter un travail complémentaire de recherche. Toutefois énormément de documentation brute est disponible dans les WIKI.

- Modélisme : Le président en parle dans la circulaire d'avril 2017. Nous n'irons pas dans cette voie. Nous sortons au mieux 3 publications par an, soit un peu moins de 200 pages. C'est déjà insuffisant pour traiter convenablement les sujets abordés (études scindées en plusieurs parties). Nous ne souhaitons pas nous disperser.
- Secondaires et industriels : la voie étroite est largement couverte par d'excellentes revues. Nous n'y toucherons pas. Pour la voie normale, nous ne nous l'interdisons pas et l'avons déjà fait pour l'Hérault, notamment.
- Diversification des sujets ferroviaires : nous nous devons de continuer à privilégier le matériel roulant, mais ouvrons résolument sur d'autres domaines comme dans le HS *Autour des wagons*. Nous cherchons à développer l'étude des lignes, mais une revue comme RdA se doit d'apporter une grande part d'illustrations inédites. Les visuels font parfois défaut.
- Meilleure organisation de la revue par thèmes : nous y sommes naturellement favorables mais cela ajoute de nouvelles contraintes à celles auxquelles nous faisons déjà face. Dans une certaine mesure, cela devrait s'améliorer avec la nouvelle mise en page.
- Pages couleur : l'époque retenue par le Cercle ne permet pas d'envisager beaucoup de documents, sinon des diagrammes ou profils pour lesquels nous n'avons pas pour l'instant de contributeurs. Il y a aussi une question de coût.
- Installations fixes : On ne se l'interdit pas, la preuve pour la série sur les gares de l'AL et les études de dépôts ou de gares parisiennes. ; il faut trouver les auteurs. Les WIKI répondent aussi à cette demande.
- Plus de plans de matériel, plus de signalisation, continuer sur les wagons et les voitures : ces pistes sont toutes ouvertes. Pour l'instant les bénévoles vous proposent 200 pages par an. C'est pragmatiquement un maximum, soit une grosse trentaine d'articles par an sur une base moyenne de 6 pages.

Pas de vote.

10. Commentaires et propositions sur l'évolution du site Internet

Il y a globalement une certaine satisfaction mais aussi des attentes : espace membres, forum, ancien bulletin en lecture intégrale pour mieux se faire connaître, etc.

Avec beaucoup de promesses remises toujours à plus tard nous reconnaissons que l'exploitation raisonnée et dynamique du site web est un point faible. C'est aussi dévoreur de temps. Pour l'instant c'est une vitrine présentant nos activités, nos productions et notre organisation ; et qui donne un peu d'actualité.

D'un autre côté nous pensons qu'il faut réfléchir sur le fait que le CHRF est présent sur le web à travers un site de présentation, trois Wikis dédiés à des compagnies ferroviaires et une base de données sur les gares, France Ferroviaire. C'est déjà énorme. Mieux rendre visible cette synergie est aussi une piste.

Pas de vote.

11. Commentaires et propositions sur l'évolution des bases documentaires WIKI.

Indiquez si vous voulez prendre part à leur élaboration.

Outre les éloges et la satisfaction de pouvoir accéder à ces bases qui s'enrichissent de jour en jour, il y a des propositions de contribution. Celles-ci sont séparables en 2 groupes : les propositions pures de documents et les propositions de participation effective à la mise en ligne.

Le goulet d'étranglement pour développer les WIKI et pour enrichir les bases est bien celui de la mise en ligne. Trouver des gestionnaires volontaires est la seule manière de progresser. Des documents en attente, il y en a des quantités. Il nous faut des personnes acceptant de consacrer du temps d'ordinateur pour la mise en ligne, après s'être un minimum formé aux protocoles techniques et aux règles régissant les bases WIKI. Le contact est à établir avec Roland Forcet, comme vous le savez. Ensuite accepter de se former sur les WIKI (énorme documentation en ligne) avec un peu de coaching de la part de Roland. Et enfin prendre son autonomie et mettre en ligne. Mais soyons clairs, pas de nouveaux Wikis tant qu'un gestionnaire par Wiki existant ne sera pas trouvé. On parle d'un travail hebdomadaire de 2 à 3 heures au minimum. Il nous faut donc trouver un gestionnaire pour le PO et un pour le Midi, Roland conservant le PLM, si on veut ouvrir d'autres Wiki.

Pas de vote.

12. Avant de terminer, laissez-nous un message ou vos commentaires d'ordre général

Il y a beaucoup d'éloges et d'encouragements qui font chaud au cœur. Il y a aussi beaucoup de commentaires à reclasser dans les questions précédentes. Nous les prenons en compte.

Point particulier, il y a quelques demandes pour une carte de membre : cela représenterait un travail administratif important pour le bureau dont nous ne voyons pas vraiment d'avantage concret particulier pour les membres. Même si elle était « permanente » avec un timbre à coller chaque année, à quoi servirait cette carte ? Le CHRF n'étant pas organisateur de salon, aucune ristourne n'est possible ! De plus, impossible de demander à des clubs organisateurs d'accorder une réduction sur un salon ou autre !

Cette réflexion nous conduit d'ailleurs, à l'inverse, à poursuivre nos efforts pour dématérialiser au maximum la gestion administrative du Cercle. Si nous respectons la trentaine d'adhérents qui n'ont pas d'accès à Internet, force est de constater que la communication dans leur direction est une lourde tâche. Nous l'assumons bien volontiers, mais a minima.

Nous demanderons dorénavant, à chaque circulaire de nous faire part de tout changement d'adresse, notamment et surtout d'adresse email afin que nous puissions toujours vous contacter sur votre adresse email préférentielle quand vous en avez plusieurs.

Maintenant, rassurez-vous, il n'est aucunement dans nos intentions de publier Rails d'Autrefois autrement que sous forme d'une revue papier.

Pièces à l'appui, communiquées aux membres le 30 janvier 2017:

- Rapport moral du président pour 2016
- Rapport financier du trésorier 2016 (texte et chiffres)
- Projet de budget 2017 (texte et chiffres)
- Modalités de déroulement AG à distance
- Liste des votants pour 2016

Téléchargeables à <http://railsdautrefois.fr/telechargement/>

Fait à Auvers-sur-Oise, le 3 avril 2017

Le président,
Jacques Willigens
(Original signé)

Le trésorier,
Daniel Leclerc
(Original signé)

Le secrétaire,
Daniel Vauvillier
(Original signé)